

Professions des centrales nucléaires

Ingénieur de piquet

Profil d'exigences

Ingénieur de piquet :

- Diplôme HES (ou ETS) ou EPF ou formation d'ingénieur (orientation scientifique ou technique)
- Examens d'agrément d'opérateur de réacteur et de chef de quart
- Plusieurs années d'activité en tant que chef de quart et opérateur de réacteur
- Aptitudes à diriger des collaborateurs (conduite dans des conditions difficiles)
- Résistance au stress élevée
- Volonté de se requalifier à intervalles réguliers

Tâches principales

Dans une centrale nucléaire, il y a un ingénieur de piquet 24 heures sur 24. Il peut être appelé à tout moment par le chef de quart lorsqu'un écart est constaté par rapport au fonctionnement normal. En cas de perturbation grave, l'ingénieur de piquet prend la responsabilité de la conduite des opérations jusqu'à ce qu'il puisse la transmettre, le cas échéant, au chef de l'équipe de secours d'urgence. Un ingénieur de piquet doit être titulaire d'un diplôme HES (ou ETS) ou EPF ou formation d'ingénieur et avoir travaillé pendant quelques années comme chef de quart. Un ingénieur de piquet passe donc en principe par les mêmes étapes qu'un chef de quart en matière de formation. Grâce à sa formation d'ingénieur, la durée de son engagement

en tant qu'opérateur d'installation et de sa formation théorique est considérablement raccourcie. Cependant, avant d'être admis à l'examen d'agrément pour le titre d'ingénieur de piquet, il doit obtenir les agréments d'opérateur de réacteur et de chef de quart et exercer chacune de ces deux fonctions au minimum pendant un an.



« La technique et sa variété m'ont toujours intéressé. Je suis donc enchanté de ce travail, difficile à trouver ailleurs que dans une centrale nucléaire. »

Toni Müller, 1957

Apprentissage de mécanicien de précision, perfectionnement et diplôme ETS d'ingénieur mécanicien. Entrée en 1982 à la centrale nucléaire de Leibstadt dans l'équipe d'exploitation. Formations et diplômes d'opérateur de réacteur et de chef de quart. Ingénieur de piquet depuis 1992.

Examen professionnel / examen d'agrément

Lors de l'examen d'agrément, le candidat au titre d'ingénieur de piquet doit disposer des connaissances nécessaires ainsi que présenter les aptitudes psychologiques requises, en particulier lors de la gestion de situations de stress. L'agrément est octroyée par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). La nomination au poste est du ressort de la direction de la centrale nucléaire. L'ingénieur de piquet doit suivre régulièrement des cours de perfectionnement et tester son savoir-faire lors de cours de simulation annuels.

Formation sous la surveillance de la Confédération

La formation du personnel et l'affectation des compétences dans les centrales nucléaires sont supervisées par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). L'IFSN est une institution de droit public de la Confédération.

Elle est surveillée par un comité indépendant, le conseil de l'IFSN, dont les membres sont nommés par le Conseil fédéral et directement placés sous son autorité.

Ses principales activités de surveillance ont trait à la formation, la qualification professionnelle et les aptitudes psychologiques, l'affectation et la requalification du personnel d'exploitation. Sont concernés : les opérateurs de réacteur, les chefs de quart, les ingénieurs de piquet, le personnel de radioprotection et les cadres des centrales nucléaires. L'IFSN dispose de ses propres collaborateurs spécialisés tels que techniciens nucléaires et spécialistes en radioprotection.

Elle est responsable de l'évaluation des contenus de cours, de la supervision des programmes de formation, des examens d'agrément, de l'analyse des comportements lors des exercices d'alerte et de l'inspection des centrales nucléaires. Outre les centrales nucléaires proprement dites, l'IFSN surveille également d'autres installations nucléaires telles que des réacteurs de recherche, des laboratoires nucléaires et des dépôts pour matières radioactives.

Informations supplémentaires sous:

www.energienucleaire.ch

info@energienucleaire.ch